



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Recrutements dans les hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 4555

[Texte de la question](#)

### RECRUTEMENTS DANS LES HÔPITAUX PUBLICS

**M. le président.** La parole est à Mme Valérie Six.

**Mme Valérie Six.** Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, je vous alerte sur les difficultés de recrutement du personnel soignant dans les hôpitaux. La situation est préoccupante. Les hôpitaux publics manquent de personnels, les services fonctionnent en sous-effectif et le moral est au plus bas.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Sans blague !

**Mme Valérie Six.** La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver l'état du secteur hospitalier, qui souffrait déjà. Aujourd'hui, il y a une forme de lassitude, voire de dégoût ; les représentants du personnel soignant témoignent d'un épuisement physique et moral. Incontestablement, nos hôpitaux n'attirent plus le personnel soignant. On constate un désintérêt, non pas forcément pour le métier mais pour sa pratique en milieu hospitalier. Cette situation se constate dans beaucoup de territoires, en Mayenne chez mon collègue Favennec-Bécot, en Bretagne, chez mon collègue Benoit, ou dans les Vosges chez mon collègue Naegelen et chez bien d'autres élus. Dans ma circonscription, à l'hôpital de Roubaix, vingt lits sont fermés, faute d'infirmiers notamment. Dès lors, afin d'attirer et de fidéliser de nouveaux personnels, l'hôpital a signé un accord majoritaire avec les syndicats, lequel prévoit que les infirmiers seront embauchés directement en CDI au lieu d'un CDD d'un an actuellement.

Dans un contexte d'intensification de la circulation du virus de la covid-19, nous devons envoyer un message fort à nos personnels soignants. Les investissements financiers prévus par le Ségur de la santé sont certes attendus, mais ils ne règlent pas les problèmes structurels de l'hôpital, lequel peine à recruter des hommes et des femmes. Le Ségur est une réponse d'urgence, mais ce sparadrap n'est pas suffisant pour le long terme : un véritable choc d'attractivité est nécessaire. Monsieur le ministre, qu'envisagez-vous pour redonner l'envie aux personnels soignants de travailler dans les hôpitaux publics ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Madame la députée, un sparadrap à 30 milliards d'euros, c'est vraiment un bon gros sparadrap ! Je vous rappelle que 19 milliards d'euros sont prévus pour les investissements, les reprises de dette et la modernisation des hôpitaux ; 3 000 EHPAD et hôpitaux seront reconstruits, modernisés et numérisés, ce n'est pas un sparadrap ! Quand des soignants me disent qu'ils tiennent l'hôpital à bout de bras, mais qu'ils se demandent comment faire avec une douche pour vingt-deux malades, l'absence d'IRM et des urgences vieillissantes, c'est compliqué ; je leur dis : « Vous avez raison. On va

mettre 70 millions, voire 200 millions d'euros, on reconstruit tout et vous aurez un hôpital flambant neuf dans les années à venir. » Je peux vous assurer que renaissent alors les sourires.

Vous avez par ailleurs souligné la hausse des rémunérations, qui compte en effet. Hier, le Ségur a encore progressé puisque nous avons enregistré un accord majoritaire avec les syndicats des fonctions publiques territoriale et hospitalière sur les sages-femmes, avec tout de même 500 euros net de plus à compter du mois de mars et une sixième année d'études. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Vous voyez bien que, profession par profession, on avance, dans le dialogue et dans la concertation, grâce aux moyens considérables qui sont mis sur la table par ce gouvernement et par cette majorité.

Madame la députée, vous avez évoqué à juste titre le troisième volet parce qu'il faut en effet que cela bouge dans l'hôpital. Et c'est bien l'autre axe du Ségur, dont on parle moins, celui qui vise à recréer les services hospitaliers, à redonner du sens aux soignants, à rendre non opposable une partie du code de la santé publique pour baisser le poids des normes, à réduire les charges administratives des personnels médicaux et soignants et à permettre à chacun de se sentir représenté et représentatif au sein des différentes commissions d'établissement.

Une boîte à outils a été donnée à chaque établissement pour faire vivre la démocratie interne. Je vous signale que pas loin de Roubaix, l'hôpital de Valenciennes est un modèle du genre en matière d'organisation interne, tout le monde y est heureux, et il y a plus de personnels soignants que d'administratifs - je n'ai rien contre les administratifs, mais soigner est la priorité du moment. Les hôpitaux signent progressivement des accords. Chez vous, un accord majoritaire a été signé, y compris, me semble-t-il, par la CGT. Je pense que quand la CGT valide une transformation de l'organisation, c'est probablement que la direction prise n'est pas mauvaise - ce n'est en tout cas pas à gauche que l'on me dira le contraire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Six](#)

**Circonscription :** Nord (7<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4555

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2021](#)